

Vœu d'un jeune officier.

Une mère avait deux fils; l'aîné, âgé de vingt ans, en sortant de l'école de Saint-Cyr, s'était distingué à Staouéli, et après le triomphe, était revenu sous le toit où il était né. En y arrivant, il trouva toute la maison en larmes; son jeune frère, qui avait dix ans de moins que lui, était à toute extrémité. A peine si la pauvre mère vit celui de ses fils qui arrivait et qui se portait bien. Tous ses regards, tous ses soins appartenaient à l'enfant qui allait mourir...

Le jeune officier partagea les soins qu'on prodiguait à son frère; les souffrances se prolongeaient; l'enfant de 10 ans n'avait plus qu'un souffle; et l'âme de sa mère semblait attachée à ce souffle... "S'il meurt, je veux mourir", répétait-elle sans cesse; *cet enfant était toute ma vie!*"

Ces paroles étaient dures pour l'officier; mais Dieu sait qu'il n'en faisait point un crime à sa mère. Il se disait: si c'était moi qui fusse mourant, elle m'aimerait comme cela.

Tout l'art des médecins ne pouvait faire revenir la force au petit moribond; déjà ses grands yeux noirs étaient vitrés, et il ne voyait plus ni sa mère ni son frère, qui lui tenaient ses pauvres mains froides et amaigries. "Il va mourir! il va mourir!" répétait l'infortunée mère.

Le bon curé parlait de résignation et disait que les enfants étaient bien heureux de mourir; que le bon Dieu en faisait des anges...

La mère n'entendait que le souffle embarrassé de son fils.

Le frère avait le cœur brisé des souffrances de son frère et du désespoir de sa mère.

L'enfant fit un mouvement convulsif: tout le monde tressaillit!

Le curé dit; "Prions." Et l'on tomba à genoux...

Alors, voici la prière que le jeune officier fit tout bas, mais que Marie entendit:

"O Vierge! Sainte! ô la plus tendre et la plus désolée des mères, vous êtes notre unique espérance... écoutez le vœu que je forme dans mon cœur: si vous rendez la vie à mon frère, je promets de me consacrer à l'éducation d'enfants de son âge. Je leur apprendrai à vous aimer et à vous bénir. Oui, je vous bénirai tous les jours de ma vie, si vous conservez mon frère à l'affection de ma mère."

Cette prière de l'amour filial et fraternel fut exaucée... L'enfant fut aussitôt sauvé!

Et un jour, l'officier dit adieu à sa mère chérie, en lui révélant le vœu qu'il avait fait: "Voilà mon épée, lui dit-il, vous la donnerez à mon frère, quand il sera plus âgé; il pourra peut-être s'en servir; pour moi, je réalise la promesse que j'ai faite; j'enseignerai aux enfants de son âge à aimer Dieu et sa sainte Mère, leur pays, la vertu et l'innocence."

La mère jeta ses bras autour du cou de son fils aîné, l'embrassa et le bénit. Ah! c'était lui qu'elle aimait d'avantage.

Elle fit tout ce qui lui fut possible pour le déterminer à rester auprès d'elle; mais elle se rendit enfin à la vérité et comprit que Dieu saurait bien protéger son trésor et le dédommager de ce grand sacrifice qu'elle n'accepta qu'en vue de lui plaire. Et il partit pour accomplir son vœu.

Il est aujourd'hui Frère des Ecoles chrétiennes. Quelquefois, quand il traverse nos promenades, des jeunes gens le regardent, se mettent à ricaner, à croasser comme des corbeaux et à l'appeler *ignorantin*.

Alors l'ancien officier se recueille et dit au fond de son âme chrétienne: "Mon Dieu, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils disent ni ce qu'ils font!"

—ECHO DE FOURVÈRE.

Général AMBERT.

Union Allet.

OFFICIEL. (1)

Ont été faits membres honoraires de l'Union-Allet, dans l'assemblée générale du 1er Juillet dernier:

Rev. F. Bélanger; Rev. Jos. Henning, C. S. S. R.; R. P. Vallée, écrivain, M. P.; MM. Isaie Dussault; Paul Cousin; Elz. Gauvreau; Alf. Trudelle; F. X. Lemieux; Eus. Lemieux.

Avis.

Le secrétaire vend au profit de la Société, de belles lithographies (17 x 12) des portraits de PIE IX, du colonel ALLET et de notre regretté camarade le chevalier HUGH MURRAY.

Prix: 25 cents chaque, ou 50 cents pour les trois réunies et envoyées franco à tous ceux qui enverront le montant en timbres-postes ou par mandat sur la poste.

Adressez: ALF. LA ROCQUE, jr., 291 rue Dorchester,

Montréal.

De la souveraineté temporelle du Pape (2).

St. Jean dans l'Apocalypse dit à son tour, après avoir représenté la ville de Rome sous la figure d'une femme assise sur une bête de couleur écarlate qui avait sept têtes: "or, voici le sens qui est plein de sagesse: les sept têtes sont les sept montagnes sur laquelle la femme est assise." (3)—Et l'on sait que la ville de Rome est bâtie sur sept collines. Il n'en faut donc pas davantage pour se convaincre que Rome est destinée dans les décrets divins à devenir la nouvelle Jérusalem, la capitale du royaume de Jésus-Christ. C'est pour donner aux prophéties leur accomplissement que St. Pierre, le premier pape, alla lui-même établir sa chaire à Rome et en prendre possession au nom de Jésus-Christ, de même qu'Abraham avait pris possession de la terre promise encore sous l'empire des Chananéens. Et au quatrième siècle les successeurs de St. Pierre, avec la nation sainte, seront établis en nation parfaite régie en son territoire propre par le pontife-roi. Pour accomplir spécialement ses desseins, Dieu suscitera un homme selon son cœur, et il ira chercher cet homme sur le trône des Césars. Constantin gagné à Jésus-Christ

(1) C'est par une omission tout à fait involontaire et que nous regrettons d'autant plus qu'elle a été signalée que très tard, que cette liste des membres honoraires n'a pas encore été publiée officiellement.

(2) Voir les nos. de décembre, janvier, mars, juin, juillet, août, septembre, novembre, décembre et janvier.

(3) Apoc., XVII.